



Envoyé en préfecture le 07/07/2022

Reçu en préfecture le 07/07/2022

Affiché le

SLOW

ID : 032-200066926-20220707-D2022_108-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
Séance du jeudi 30 juin 2022**

Nombre de membres dont le conseil de communauté doit être composé :	63
Nombre de conseillers en exercice :	63
Nombre de conseillers qui assistaient à la séance :	40
Vote par procuration :	9

L'an deux mille vingt deux, le trente juin, les membres du conseil de communauté de Grand Auch Cœur de Gascogne se sont réunis à Auch sur la convocation de Monsieur Pascal MERCIER, Président et sous la présidence de Monsieur Michel BAYLAC, 1^{er} Vice-Président.

D2022_108 : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION POUR LA « FOIRE AUX VINS » A JEGUN

L'association « Foire aux vins et eaux de vies Gersois » souhaite organiser leur foire annuelle à Jégun, le 13 août 2022.

Cette animation consiste à promouvoir les producteurs locaux ainsi que les produits issus de l'agriculture locale.

L'association « Foire aux vins et eaux de vies Gersois » sollicite la communauté d'Agglomération pour une subvention au profit de cet événement.

Après délibération, le conseil communautaire :

- **ATTRIBUE** une subvention au titre de l'exercice 2022, à titre exceptionnel, à hauteur de 500 € à l'association « Foire aux vins et eaux de vies Gersois » ;
- **AUTORISE** M. le Président, ou son représentant, à signer tous les documents afférents à cette opération.

Le Président,

Pascal MERCIER